

Rôle de la séance publique du 19/05/2026 à 10h00

Président : Monsieur DURUP DE BALEINE

Greffier : Monsieur BETTI

01) N° 2600769

RAPPORTEUR : M. DURUP DE BALEINE

Demandeur M. X

Me AIRIAU

Défendeur PREFECTURE DE LA REGION GRAND EST

M. X demande à la cour d'ordonner le sursis à exécution du jugement n° 2600516 du 4 mars 2026 par lequel la magistrate désignée par la présidente du tribunal administratif de Nancy a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 29 janvier 2026 en tant que le préfet du Bas-Rhin l'a obligé à quitter le territoire français sans délai de départ volontaire et a fixé le pays à destination duquel il pourra être reconduit d'office.